

Raccordement de maisons unifamiliales

Cuivre



proximus



Préparez votre maison pour l'avenir

La nécessité d'avoir une connexion internet stable et rapide augmente de jour en jour. Avec notre réseau, votre habitation est prête pour y répondre!

Par ailleurs, effectuer le raccordement pendant la phase de construction est également synonyme d'économies tant en termes de coûts que d'efforts.

Ce guide technique détaille les différentes étapes nécessaires au raccordement d'une habitation à notre réseau de fibre. Vous y trouverez également des détails concernant les matériaux requis, les normes à respecter et la répartition des tâches tout au long du processus.

Il est important de vérifier ces éléments dès le début des travaux auprès de 'nos services':

- Y-a-t-il suffisamment d'infrastructures sur le domaine public pour relier votre bâtiment à notre réseau?
- Quelle technologie (cuivre ou fibre optique) allons-nous utiliser pour connecter votre bâtiment à notre réseau?

Vérifiez bien sur www.proximus.be/construire que vous disposez de la dernière version de ce guide.



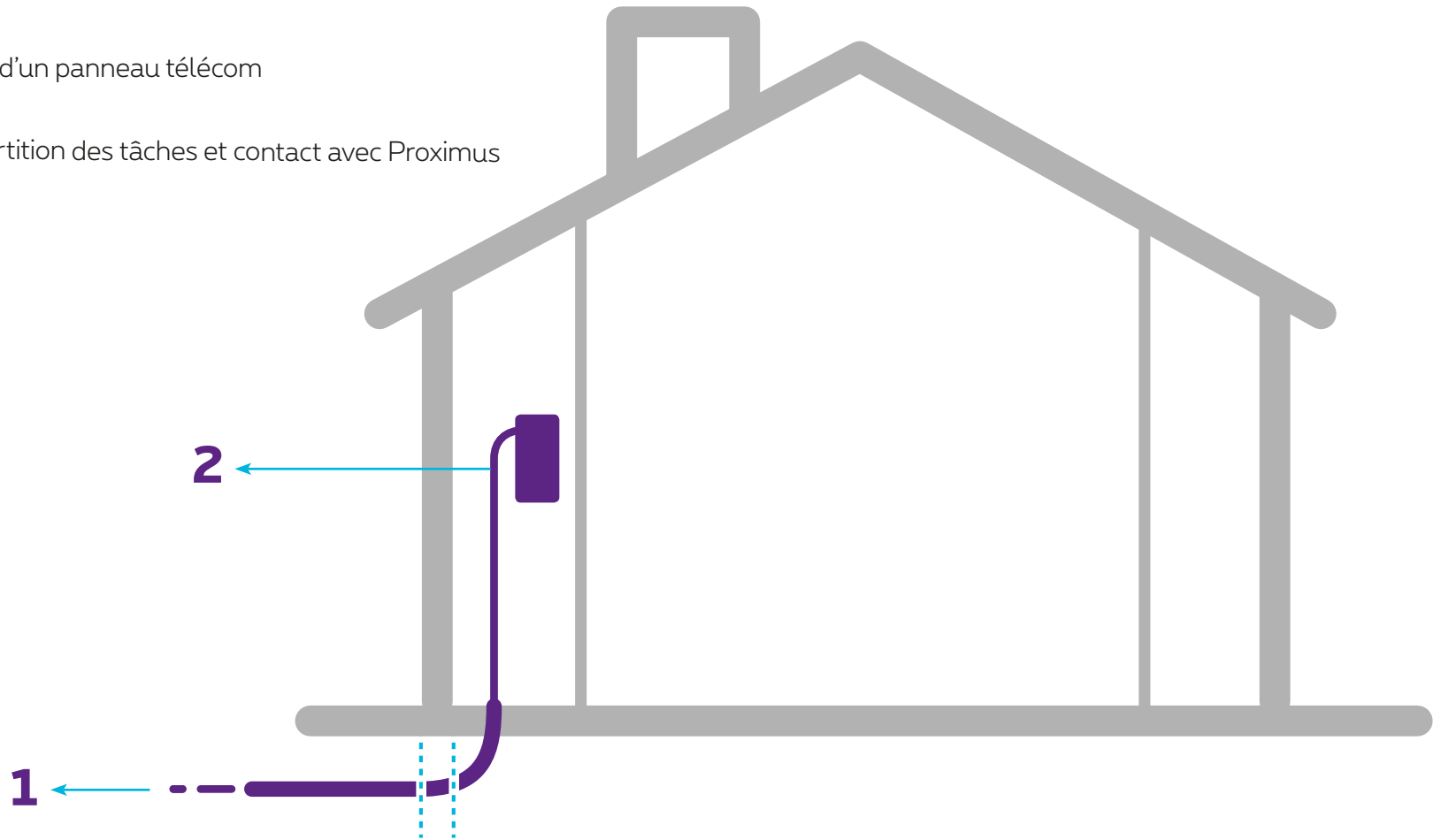
Mise en garde : nous avons accordé le plus grand soin au contenu de ce guide technique, mais nous ne pouvons être tenus pour responsables des erreurs ou imprécisions éventuelles. Toute personne effectuant ou faisant effectuer des travaux sur base de ces directives techniques est responsable de ces mêmes travaux et du matériel utilisé, étant entendu que les consignes d'installation du fournisseur doivent être suivies.

Étapes à suivre

Page 4 — **1** Pose d'une gaine d'attente

Page 6 — **2** Pose d'un panneau télécom

Page 7 — **3** Répartition des tâches et contact avec Proximus



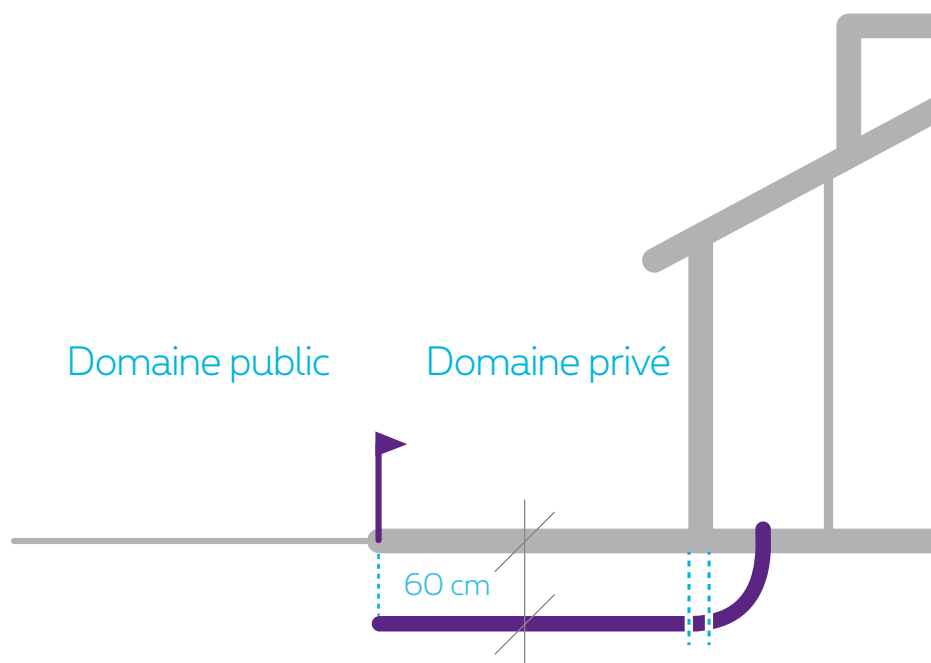
1. Pose d'une gaine d'attente

La majorité des lotissements résidentiels ont déjà été raccordés de manière proactive à notre réseau. Dans ce cas, lorsque le câble est présent dans la rue, nous nous chargeons de creuser un trou dans le domaine public au niveau de la gaine d'attente afin de procéder au raccordement.

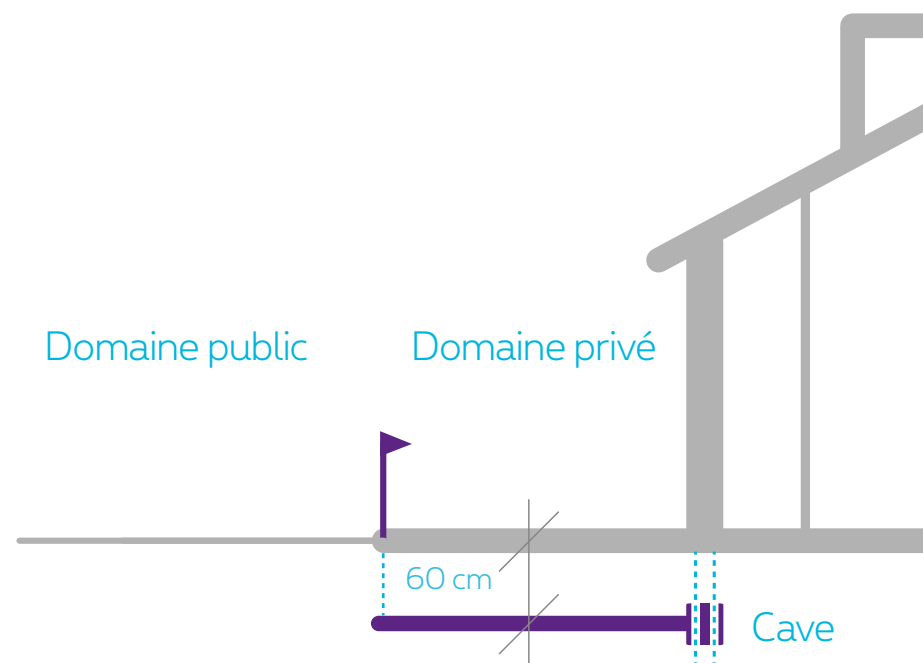
Pour permettre l'installation du câble de raccordement qui sera connecté au réseau public, une gaine d'attente doit être installée :

- sur le terrain privé, creuser une tranchée rectiligne d'une profondeur de 60 cm, entre l'immeuble et l'alignement à la rue, perpendiculairement à l'immeuble. L'emploi de la tranchée destinée aux autres conduites d'utilité publique est également possible à condition que celle-ci respecte les conditions précitées ;
- dans cette tranchée, installer un tuyau en PVC rigide à surface intérieure lisse d'un diamètre minimal de 50 mm avec fil de tirage pourvu d'une surlongueur de 50 cm aux deux extrémités ;

- la gaine d'attente se termine à l'intérieur de l'habitation, généralement via une courbe de raccordement ou un percement dans la maçonnerie ;
- obturer hermétiquement les extrémités de la gaine à l'aide d'un bouchon amovible ;
- placer un repère à hauteur de l'extrémité de la gaine, côté rue ;
- veiller à l'étanchéité entre la gaine d'attente (ou la courbe de raccordement) et les maçonneries traversées (fondations, mur ou dalle de sol).



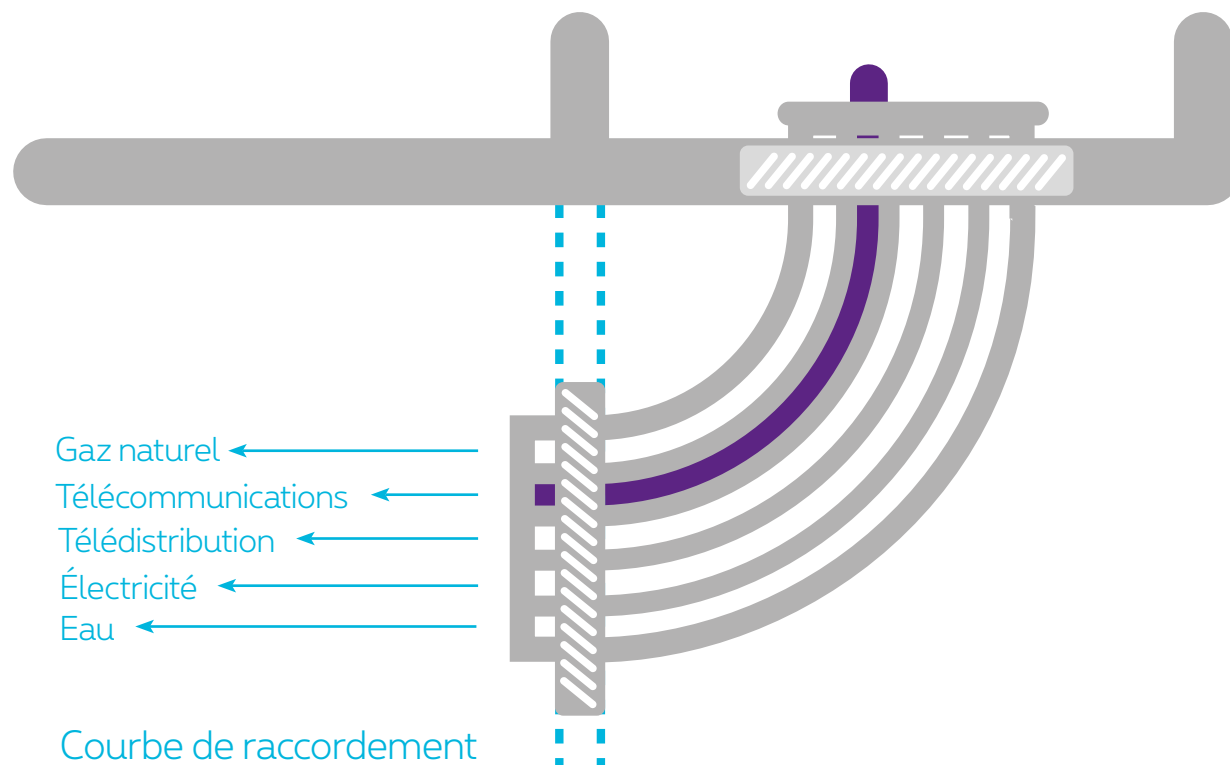
Bâtiment sans cave (courbe de raccordement)



Bâtiment avec cave (perçement dans la maçonnerie)

1. Pose d'une gaine d'attente

Dans le cas d'une maison construite au ras de l'alignement, nous devons assurer la pose d'une gaine d'attente avec câble de raccordement. Veillez à ce qu'une courbe de raccordement soit placée. Il faut également prévoir un espace technique dans l'habitation (voir section « [Pose d'un panneau télécom](#) »).



2. Pose d'un panneau télécom

Panneau télécom

Prévoir un espace ouvert d'au moins 50 cmx70 cm sur le panneau multiplex commun ou sur le mur (minimum 1,8 m de haut, 1,2 m de large et 18 mm d'épaisseur).

Cet espace ouvert doit réunir les conditions suivantes:

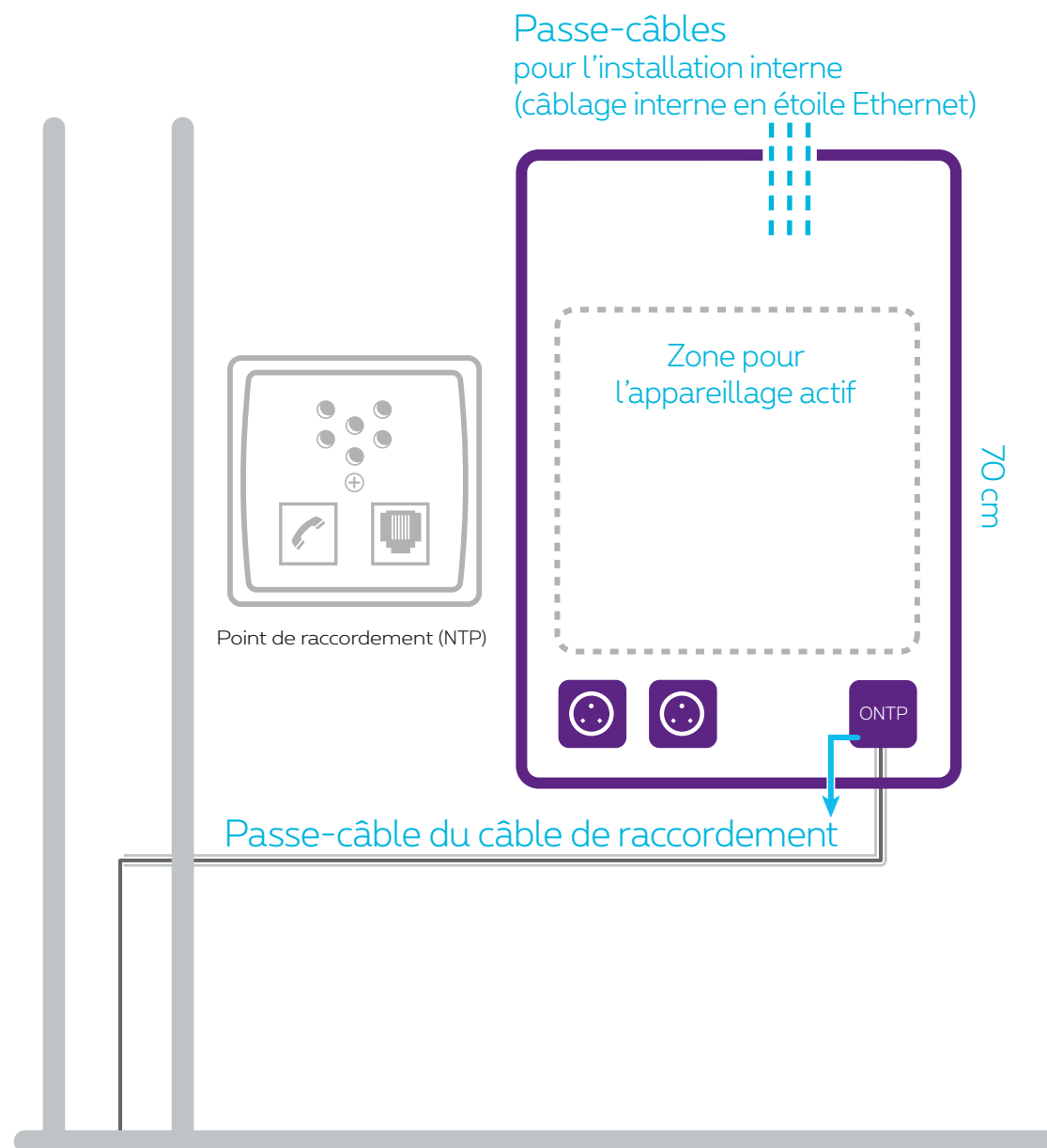
- se trouver aussi près que possible du point où le câble de raccordement entre dans l'habitation;
- se trouver près de l'endroit d'où le câblage Ethernet en étoile quitte la maison;
- être fixé sur un mur intérieur ou un mur extérieur isolé et être à l'abri de l'humidité et de la poussière;
- se trouver à une hauteur de 100 cm minimum;
- être équipé d'au moins 2 prises de courant de 230V avec mise à la terre.

Point de raccordement (NTP)

Le point de raccordement marque la limite entre le réseau public de Proximus et l'installation intérieure. Il se présente sous la forme d'une prise apparente spécifique de Proximus (type NTP).

Le point de raccordement sera placé dans l'espace technique du côté d'où provient le câble de raccordement. Il sera fixé au mur à l'aide de vis et connecté au câble de raccordement.

Le point de raccordement sera muni d'une fiche de test. Le placement de cette fiche permet à Proximus de vérifier la qualité de la ligne lors de la connexion du câble de raccordement au réseau public, ceci même en l'absence du client.



3. Répartition des tâches et contact avec Proximus

Répartition des tâches

Tâches à réaliser par le maître d'œuvre

- pose de la gaine d'attente à surface intérieure lisse sur le domaine privé, et ce depuis la rue jusqu'à l'habitation ;
- installation du panneau télécom avec minimum 2 prises de courant de 230V.

Tâches réalisées par Proximus

- pose et raccordement du câble de raccordement sur le réseau public ;
- soudage du câble de raccordement sur le câble de distribution (dans la rue) ;
- montage d'un point de raccordement sur le panneau télécom (terminaison du câble de raccordement).

Coordination des travaux

Construction d'une maison unifamiliale

Une fois la gaine d'attente installée, contactez-nous 6 à 8 semaines avant la pose du câble de raccordement. Cela est nécessaire afin de demander l'autorisation. Les éléments suivants seront transmis :

- l'adresse exacte de l'habitation (commune, nom de la rue et numéro de maison) ;
- le nom et numéro de GSM d'une personne de contact sur le chantier.

Liste des adresses e-mail

Vérification de l'infrastructure (câbles en voirie)

Hainaut - Namur - Brabant Wallon chantier.a4@proximus.com

Liège - Luxembourg chantier.a5@proximus.com

Région de Bruxelles-Capitale werf.a3@proximus.com

Flandre-Occidentale / Orientale werf.a1@proximus.com

Anvers - Limbourg - Brabant Flamand werf.a2@proximus.com

E.R. Ariane Marchant, Proximus SA de droit public, Bd du Roi Albert II, 27, B-1030 Bruxelles